
Adresse de la société populaire de Melle (Deux-Sèvres), qui rend hommage à la Convention et aux frères d'armes avec plusieurs dons patriotiques, lors de la séance du 25 germinal an II (14 avril 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la société populaire de Melle (Deux-Sèvres), qui rend hommage à la Convention et aux frères d'armes avec plusieurs dons patriotiques, lors de la séance du 25 germinal an II (14 avril 1794). In: Tome LXXXVIII - Du 13 au 28 germinal an II (2 au 17 avril 1794) p. 554;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1969_num_88_1_29747_t1_0554_0000_2

Fichier pdf généré le 30/01/2023

e'

[*La Sté popul. de Bonneuil, à la Conv.; s.d.*] (1).

Grâces immortelles vous soient rendues. Ils sont donc anéantis ces vils satellites du despotisme, ces infâmes assassins d'un peuple généreux qui les avait engraisés de sa substance, ces scélérats qui sous le masque trompeur du patriotisme cachaient le venin meurtrier de l'aristocratie la plus dangereuse et leurs têtes criminelles tombées sous la hache de la loi, ont expié leur abominable forfait!

A cette nouvelle, nous frémîmes d'horreur, et réunis en un instant au Temple de la raison, nous jurâmes par un mouvement spontané, haine éternelle aux tyrans, aux despotes et à tous les esclaves qui voudraient relever le trône de la servitude.

Vive l'auguste montagne qui nous a tous sauvés, s'écriait-on de toutes parts, vive à jamais la République une et indivisible, oui, qu'elle vive, ce sont nos vœux et nos sermens, et elle vivra. Au même moment, mille chansons patriotiques, mille cris d'allégresse se font entendre, plusieurs orateurs montent successivement à la tribune. Ils font la motion qu'un arbre de liberté soit planté solennellement pour perpétuer à jamais dans le cœur de nos concitoyens et de notre postérité le souvenir de cet infernal complot. Ils partent et en moins de deux heures mille bras l'arrachent et le replantent à l'envi; ici se passe une scène attendrissante, des larmes de joie inondent le visage des spectateurs: plusieurs vieillards disputent à la jeunesse l'honneur de le planter.

Telle fut alors la sublime explosion de notre ardent et indicible amour pour la patrie, et nous osons l'assurer, cet amour ne se démentira pas.

Chez nous pas de traîtres ni de fédéralistes, nous n'en connaissons que le nom et nous l'avons en horreur.

Depuis deux ans notre commune composée d'environ 1 100 âmes, a fourni près de 80 défenseurs à la république; nous nous occupons maintenant de lui fournir du salpêtre pour foudroyer nos ennemis.

L'heure fatale est sonnée pour les tyrans, leurs trônes renversés vont être réduits en poussière. Point de trêve avec le crime, la terreur est à l'ordre du jour. La liberté, voilà notre dieu et nous ne demanderons la paix que quand il n'y aura plus sur la terre d'autre trône que le sien ».

DUBOIS, FIRMIN, MACRE, Antoine de FRANSURE, FOUILLE, Augustin DELABRUE, Ant. CORBLET.

f

[*La Sté popul. de Melle, à la Conv.; 10 germ. II*] (2).

« Et nous aussi nous voulons être libres et jusqu'à l'épuisement de nos forces physi-

(1) C 300, pl. 1058, p. 27. Bⁱⁿ, 25 germ. (1^{er} suppl^t); *Débats*, n° 574, p. 440. Manquent c' (Mont-Egalité) et d' (Corneil).

(2) C 300, pl. 1058, p. 32. Bⁱⁿ, 25 germ. (1^{er} suppl^t) et 30 germ. (2^e suppl^t); *Débats*, n° 574, p. 440.

ques et morales nous ne cesserons de coopérer à l'affermissement de la République une et indivisible.

Braves montagnards, fidèles mandataires du peuple, c'est à vous que nous adressons les preuves de notre civisme, nous avons remis à l'administration de ce district pour l'usage des bataillons républicains 2 100 chemises, 178 paires de bas, 14 draps de lit, 550 liv en assignats, 318 liv. 10 s. en argent, nous avons aussi beaucoup de linge que nous destinons pour les hôpitaux; 400 chemises, 250 livres de charpie etc...

Montagne de la Convention, que les rochers de la Liberté se précipitant du haut de ton sommet, écrasent tous les serpents du marais! Continue à déployer ton énergie ordinaire, et bientôt le sol de la Liberté sera purgé des esclaves qui le souillent. N'abandonne ton poste que lorsque tu auras totalement anéanti les ennemis de l'égalité! Alors tu auras bien mérité de la patrie, ce qui sera ta plus belle récompense ».

LAUBIER (*présid.*), LEVESQUE (*secrét.*), ORIOU (*secrét.*).

g'

[*La comm. de St-Georges-sur-Cher, à la Conv.; 20 germ. II*] (1).

« Législateurs,

Les derniers traîtres, ces hommes faux qui nous en ont tant imposé par un faux patriotisme, ces partisans trompeurs du royalisme sont donc de nouveau déjoués; leur perfidie est punie ou va l'être, et c'est à votre sage surveillance que la patrie doit ce précieux avantage. Courage, Législateurs, anéantissez tous les monstres qui veulent empêcher la marche rapide de la Raison, que la hache nationale n'en épargne aucun, que la patrie enfin vous doive tout.

Législateurs, nous vous jurons que notre attachement égalera toujours notre admiration.

Nous vous jurons de surveiller les ennemis du bien public et de garantir la patrie de leurs pièges.

Notre commune, toujours à la hauteur de la Révolution ne s'en écartera jamais; elle fera tous les sacrifices qu'on doit attendre des vrais républicains. Elle vient de donner une nouvelle preuve de cet amour en déposant au district de St-Aignan ce jour d'hui, 76 chemises, 25 paires de souliers, 1 paire de bas de laine et 177 liv. 15 s. en assignats pour subvenir aux besoins de ces généreux guerriers qui, secondant vos grands et vastes projets vont porter les derniers coups aux trônes et aux rois, et faire triompher l'égalité et la liberté.

Restez, Législateurs, au poste où la confiance nationale vous veut jusqu'à l'instant ou le règne de la vertu et de la probité sera solidement établi ».

BRETONNEAU (*maire*), DELIGAR (*off. mun.*), BOUGE (*notable*), BRETONNEAU fils (*secrét.*), C. MONPOUET, etc...

(1) C 297, pl. 1037, p. 20. Bⁱⁿ, 25 germ. (1^{er} suppl^t); *Débats*, n° 574, p. 440.